

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT  
NUMÉRO 2019-EM-265-1**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 28 mai 2019, le conseil a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- ***Règlement numéro 2019-EM-265-1** modifiant le règlement numéro 2018-EM-265 ordonnant l'exécution de travaux de rénovation du théâtre Le Patriote et décrétant, à ces fins et pour le paiement des imprévus et frais incidents, un emprunt de 3 074 000 \$, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 2 376 000 \$.*

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 4 juin 2019 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 15 juillet 2019.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville sis au 50 rue Saint-Joseph, du lundi au vendredi, de 8h à 17h (sauf les jours fériés).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 17 juillet 2019.

Me Stéphanie Allard, greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### Entrée en vigueur du règlement numéro 2019-EM-265-1

Je soussignée, Me Stéphanie Allard, greffière de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, atteste que j'ai publié une copie de l'avis public ci-contre le 17 juillet 2019, par affichage à l'endroit désigné par le conseil (près de la porte principale de l'hôtel de ville) ainsi que sur le site internet de la Ville en conformité avec le « *règlement numéro 2018-M-261 déterminant les modalités de publication des avis publics* » édicté selon l'article 345.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

En foi de quoi, j'ai signé la présente attestation à Sainte-Agathe-des-Monts ce 17 juillet 2019.

Me Stéphanie Allard, greffière